

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-401 du 20 Novembre 1981

chargeant le Camarade Tonakpon
Gratien CAPO-CHICHI, Ministre de
l'Alphabétisation et de la Culture
Populaire de l'intérim du Camarade
Girigissou GADO, Ministre des Travaux
Publics, de la Construction et de l'Habi-
bitat pour compter du 19 Novembre 1981

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire
du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 février 1980 portant composition
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 19 Novembre 1981, le Camarade
Tonakpon Gratien CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisation et
de la Culture Populaire est chargé de l'intérim du Ministre des
Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat pendant
l'absence du Camarade Girigissou GADO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 Novembre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MTPCH-
MACP 6 Autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Section
4 DAN 2 DCCT 1 ONEPI-GDE Chanc. 2 UNB-ISJ-BN 6 BCP 1 JORPB 1.-